



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des clubs hippiques

Question écrite n° 29030

Texte de la question

Mme Marine Brenier alerte Mme la ministre des sports sur la situation très préoccupante des centres équestres, contraints de rester fermés en raison des mesures de confinement. La difficulté supplémentaire des clubs hippiques, contrairement aux autres activités sportives, est qu'un cheval demande du personnel pour sortir, nourrir et soigner l'animal au quotidien. Privés de nouvelles recettes, les centres équestres ne disposent pas d'une trésorerie suffisante pour assurer les nombreuses charges qui pèsent sur eux. Ce secteur, qui constitue 180 000 emplois directs et indirects essentiellement ruraux et non délocalisables, est aujourd'hui fortement menacé par les risques de fermeture des clubs et de maltraitance animale. S'agissant du premier employeur sportif privé de France, elle souhaite connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour venir en aide à cette filière créatrice d'emplois.

Données clés

Auteur : [Mme Marine Brenier](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29030

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2020](#), page 3112

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)